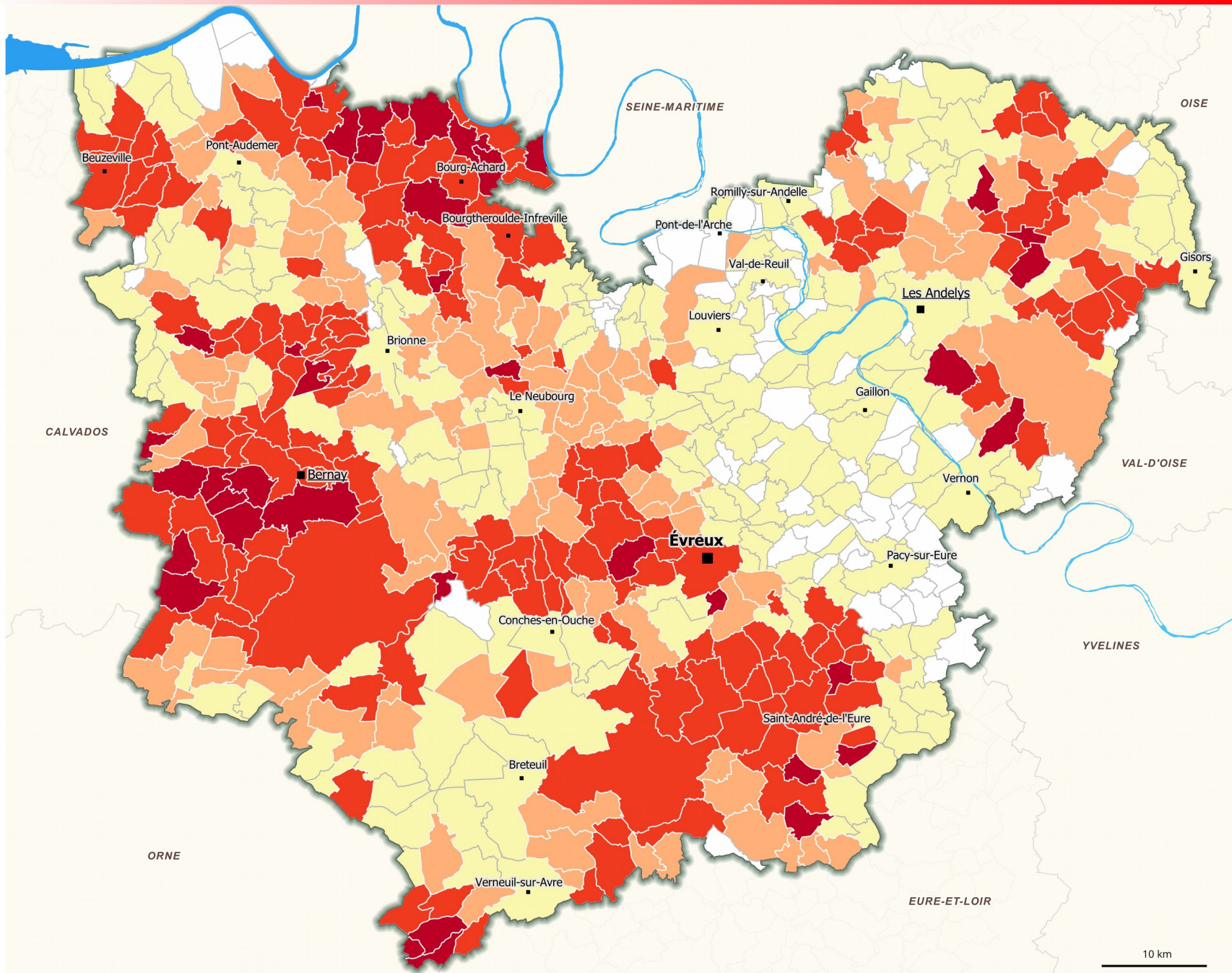


RISQUES LES RISQUES LIÉS AUX CAVITÉS SOUTERRAINES

Le nombre de cavités souterraines correspond à la somme du nombre de marnières et au nombre de bétoires recensées.
Une marnière est une cavité anthropique creusée pour extraire de la craie et au nombre de bétoires.
Une bétoire est un point naturel où s'engouffrent les eaux superficielles vers la nappe phréatique de la craie, sans filtration naturelle du sol.



- Préfecture
- Sous-Préfecture
- Chef-lieu de canton

Densité de cavités souterraines

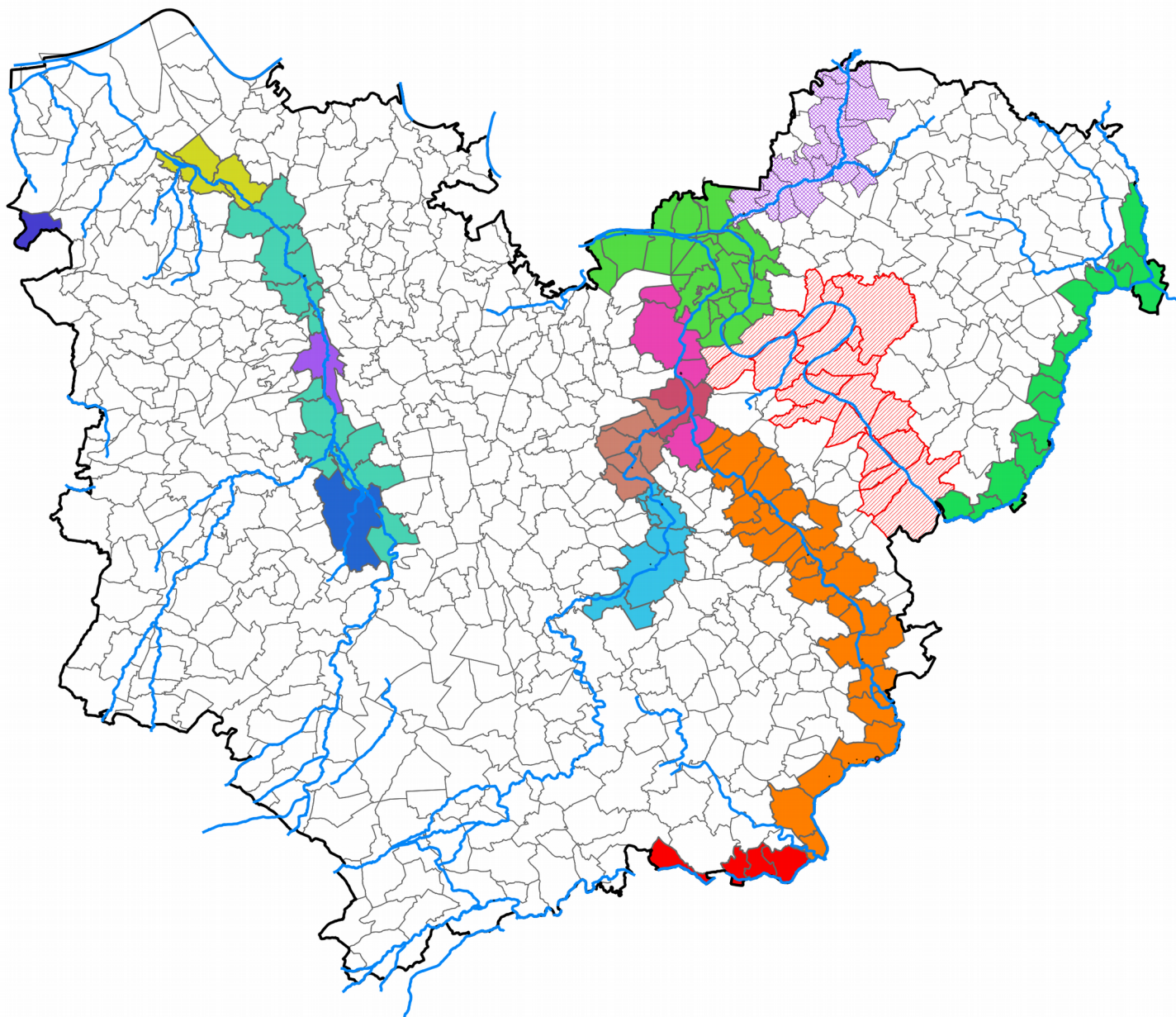
- Aucune cavité recensée à ce jour
- Moins d'une cavité par km²
- Au minimum 1 cavité au km² recensée
- Au minimum 2 cavités par km² recensées
- Au minimum 5 cavités par km² recensées

10 km

Légende

PPRi

-  Avre aval
-  Beaumont-le-Roger
-  Brionne
-  Epte aval
-  Eure aval
-  Eure Moyenne
-  Evreux
-  Iton
-  Iton aval et Eure aval
-  Pont-Audemer
-  Boucle de Poses
-  Risle aval
-  Basse Vallée de la Touques
-  Vallée de l'Andelle (prescrit)
-  Seine dans le département de l'Eure (projet)
-  Cours d'eau



0 10 20 km



Conception : A. FERNANDEZ, DDTM27 - Mai 2016



Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Eure

Le réseau territorial

Délégation territoriale
Bernay / Pont-Audemer
12, rue des Papetiers
BP 432
27504 PONT-AUDEMER
tél : 02.32.20.31.00



Délégation territoriale des Andelys
8 bis, rue Hamelin
CS 40514
27705 LES ANDELYS
tél : 02.32.54.71.00

Délégation territoriale
Bernay / Pont-Audemer
37 rue Lobrot
BP 352
27303 BERNAY
tél : 02.32.47.53.20

Siège de la DDTM
1 Avenue Maréchal Foch
CS 20018
27020 EVREUX
tél : 02.32.29.60.60



Direction Départementale des Territoires
et de la Mer de l'Eure

MISSIONS et CHIFFRES CLÉS 2019

La DDTM au service du développement durable des territoires

Agissant sous l'autorité du préfet de l'Eure et en lien étroit avec les directions régionales (DREAL, DRAAF), la DDTM est le service de l'État expert pour la mise en œuvre des politiques de développement durable des territoires, mobilisée aux côtés des collectivités et des acteurs socio-économiques pour agir.

Fort de 170 collaborateurs présents dans le département, à Evreux et dans ses délégations territoriales, la DDTM développe des compétences de référence dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme, du logement, de l'agriculture et de la forêt, de l'eau et de la biodiversité, des risques naturels, de la sécurité routière...

La mise en œuvre de ces politiques trouve sa traduction concrète dans l'exercice de missions de police et de contrôle, tout comme dans l'accompagnement des maîtres d'ouvrage qui souhaitent s'engager dans des projets de territoire ou des actions de développement durable.

Proximité, expertise, adaptation : 3 mots clés qui illustrent les engagements de notre projet de service auprès de nos partenaires et de nos usagers.

Une question ? Un projet ? Contactez-nous !

Laurent TESSIER,

Directeur départemental des territoires et de la mer

Connaissance des Territoires

L'Eure en 27 cartes est un atlas départemental. Réalisé par l'atelier de suivi des territoires de la DDTM, cet atlas brosse un portrait du département et met en exergue les principaux enjeux liés à la biodiversité, démographie, logement, urbanisme - aménagement, risques, agriculture, attractivité économique et sécurité routière.



L'Eure en 27 cartes est accessible à l'adresse suivante
www.eure.gouv.fr / Politiques publiques / Aménagement du territoire, construction, logement / Connaissance des territoires / L'Eure en 27 cartes

Portraits de territoires

Cette publication, mise à jour tous les ans, donne une vision de nos territoires sous l'angle du développement durable et permet de saisir les principales caractéristiques des EPCI. Onze thématiques sont abordées, parmi lesquelles l'aménagement du territoire, l'agriculture, et l'environnement.



Les portraits de territoire sont accessibles à l'adresse suivante :
www.eure.gouv.fr / Politiques publiques / Aménagement du territoire, construction, logement / Connaissance des territoires / La vision des EPCI sous l'angle du développement durable

Observatoire du foncier

L'observatoire du foncier de la DDTM rassemble des données utiles, à l'échelle départementale et des EPCI, sur l'usage des sols ainsi que sur les dynamiques d'artificialisation et de consommation des espaces naturels et agricoles. L'observatoire est accessible à l'adresse suivante :
www.eure.gouv.fr / Politiques Publiques / Aménagement du territoire, construction, logement / Planification et gestion économique de l'espace / Observatoire du foncier

Éducation et Sécurité routières

La DDTM assure, grâce à ses inspecteurs, l'organisation des examens du permis de conduire sur le département. Elle pilote l'Observatoire Départemental de la Sécurité Routière avec le concours des forces de l'ordre, permettant ainsi au préfet et aux acteurs de la sécurité routière d'avoir une vision précise de l'accidentologie. La DDTM contribue enfin à la sécurité des transports et à la gestion de crise.

Réforme du permis moto

Le risque mortel est 22 fois plus élevé à moto qu'en voiture. Face à ce constat, la Délégation à la Sécurité Routière a conduit une nouvelle réforme du permis moto, entrée en vigueur le 1er mars 2020. Ses objectifs sont triples : réduire l'accidentalité, adapter l'examen aux enjeux de la sécurité routière, le recentrer aux risques inhérents à la conduite d'une motocyclette.

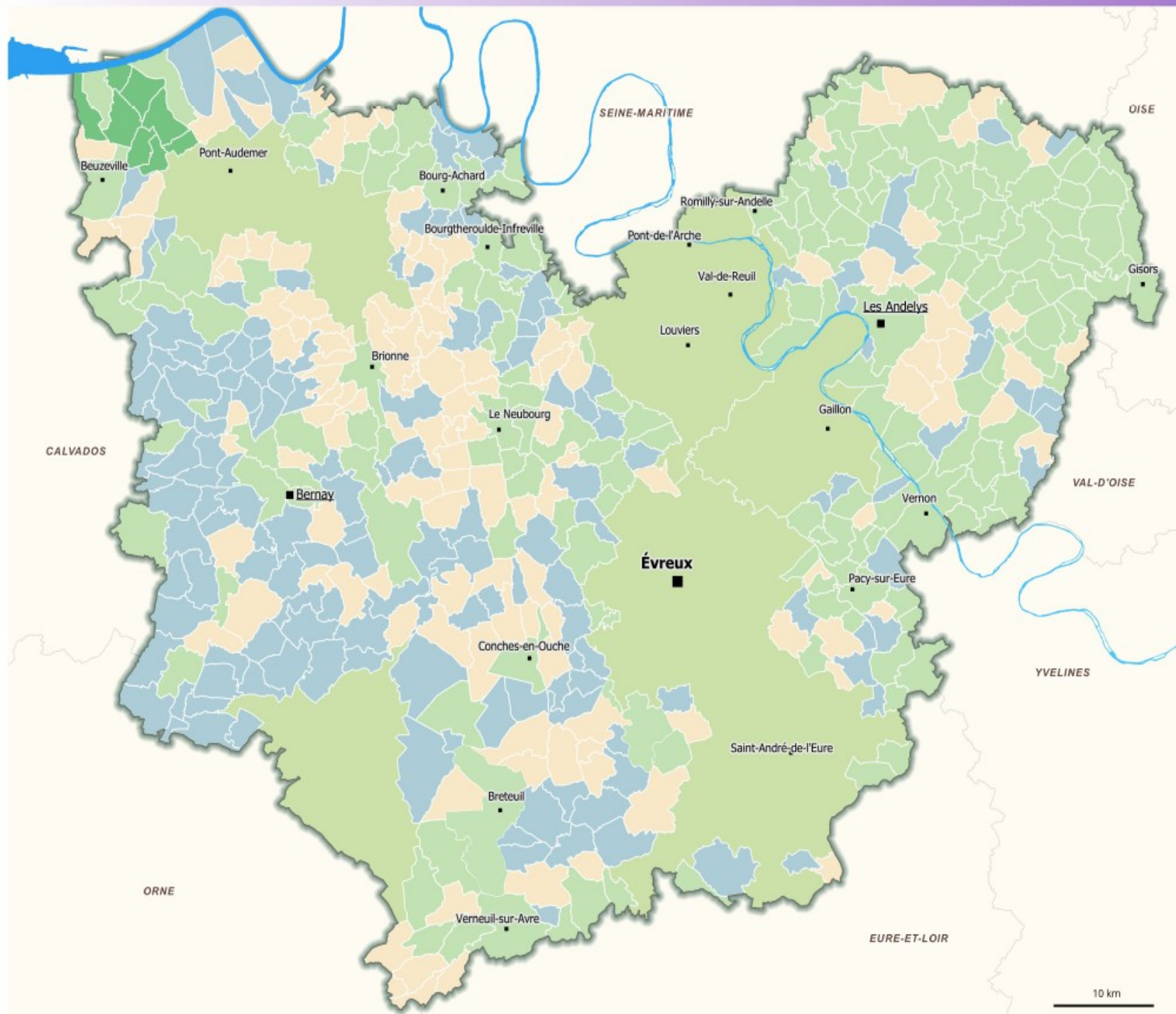


Les épreuves motos ont été revues en profondeur avec la création d'un code spécifique, la refonte de l'épreuve hors circulation, plus connue sous la terminologie «plateaux», l'allongement de l'épreuve en circulation et l'évaluation de la trajectoire de sécurité.

Chiffres clés 2019 de la sécurité routière

- 33 décès, 552 blessés hospitalisés et 400 accidents sur les routes du département.
- Le nombre d'examens du permis de conduire en 2019 : 15 087 examens pour la catégorie B avec un taux de réussite de 54,21 % ;
- 3 637 examens pour la catégorie A ;
- 1 732 examens pour le groupe lourd

Situation au 1er juillet 2020,
le territoire du département est couvert
par 327 documents d'urbanisme
communaux et intercommunaux.



Document d'urbanisme	Nombre
Carte communale	133
Plan local d'urbanisme	181
Plan d'occupation des sols	8
Plan local d'urbanisme Intercommunal	5
Régime National d'urbanisme	154

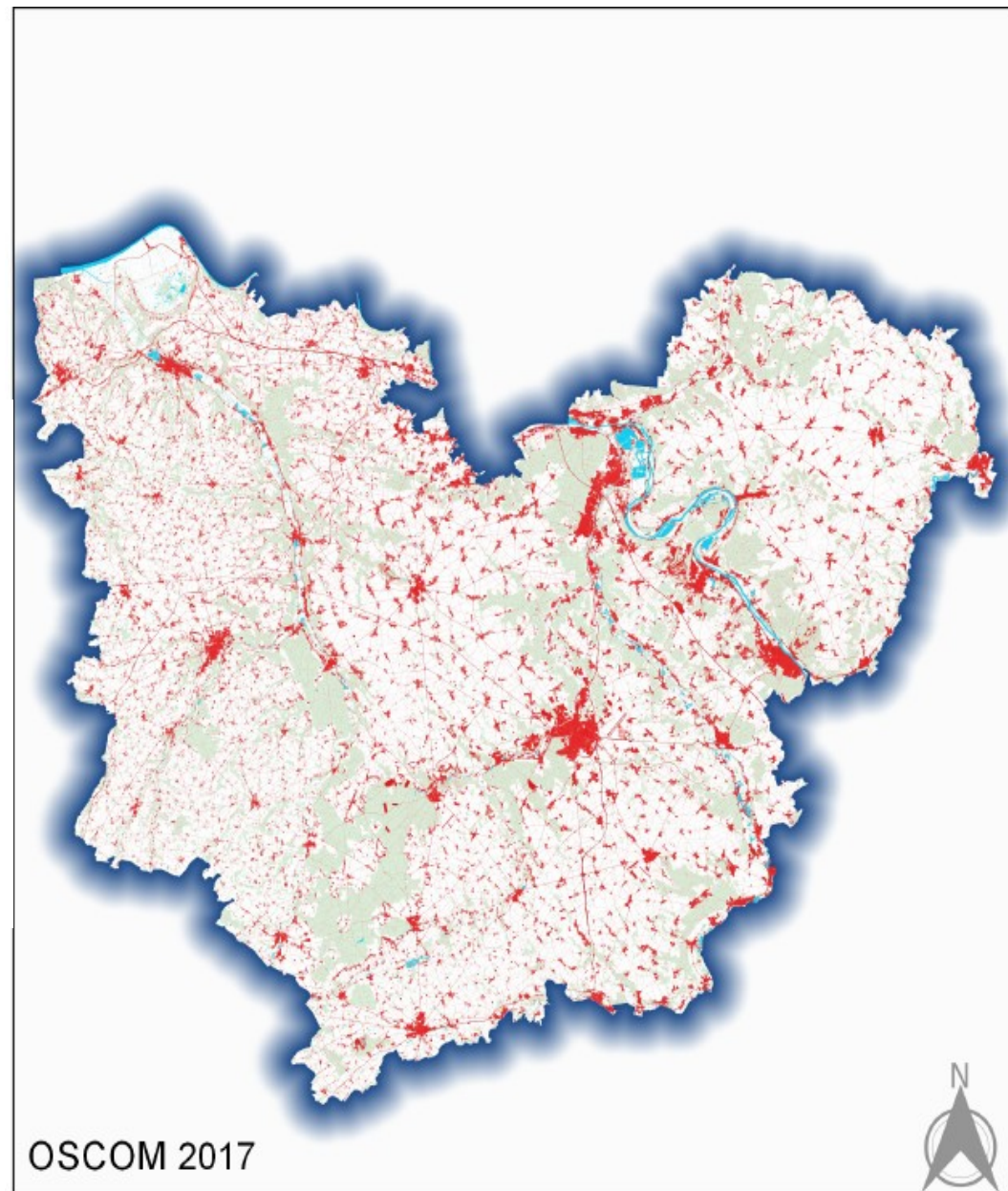
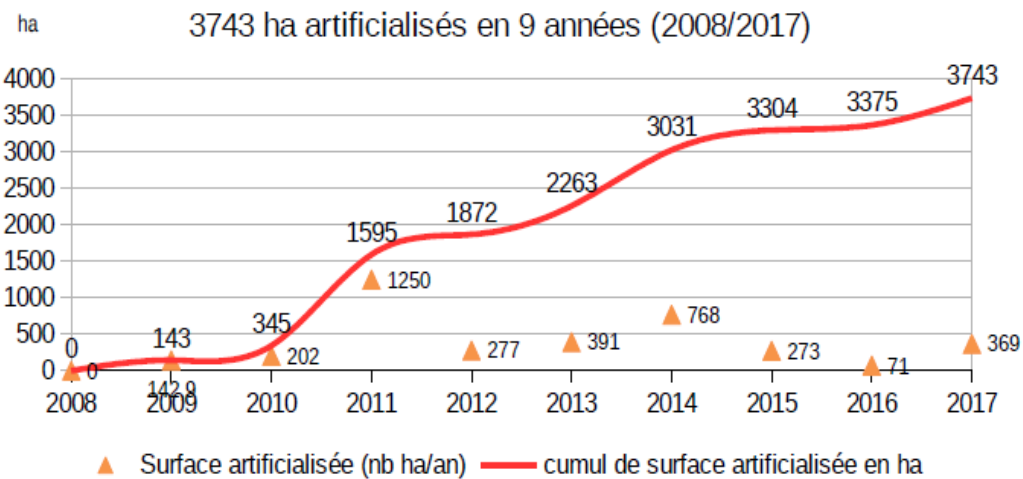
- Préfecture
- Sous-Préfecture
- Chef-lieu de canton

Documents d'urbanisme intercommunaux

- Plan local d'urbanisme intercommunal

Documents d'urbanisme communaux

- Carte communale
- Plan local d'urbanisme
- Plan d'occupation des sols
- Règlement national d'urbanisme



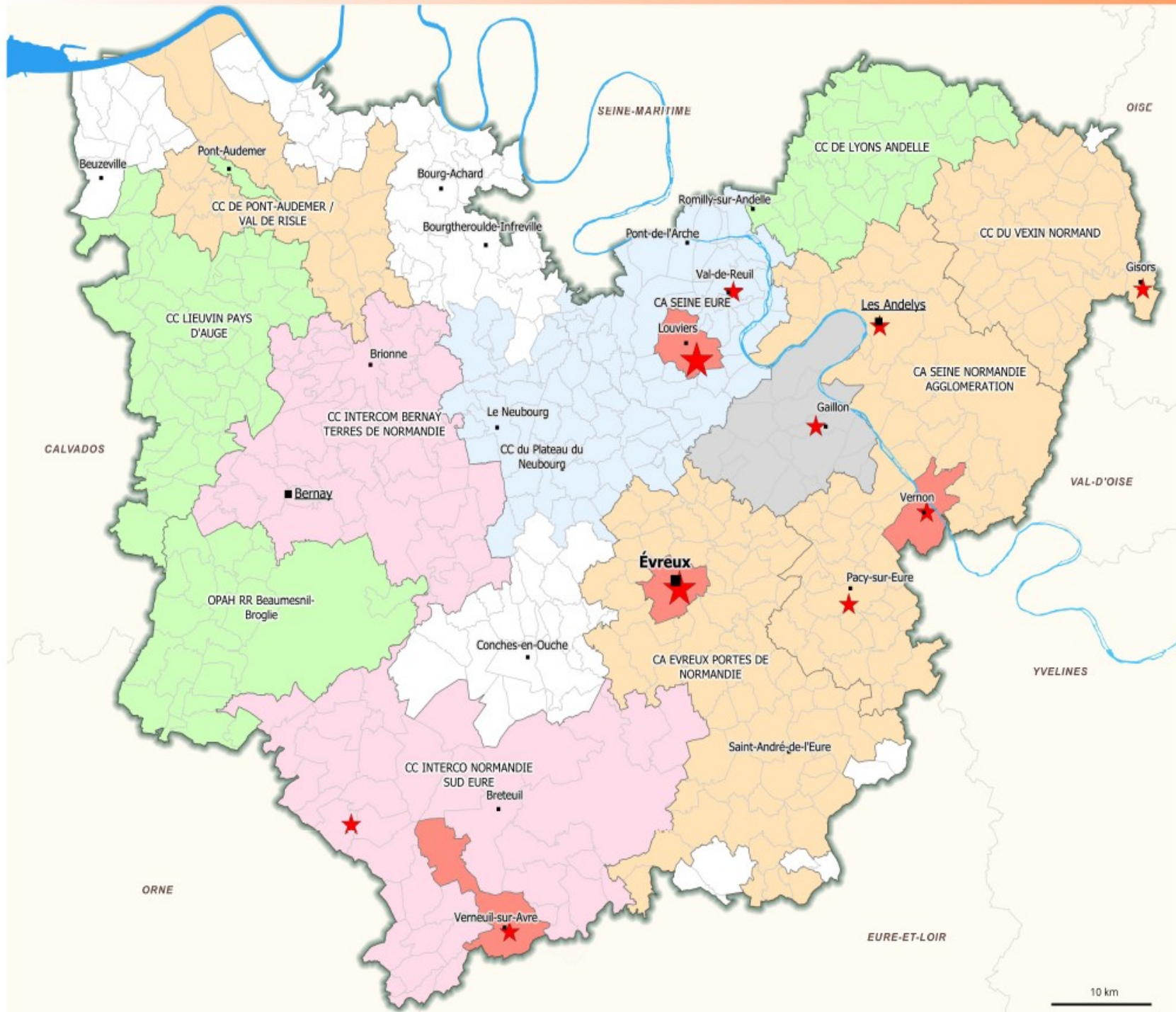
- Zones artificialisées
- Forêts, bois, bosquets, milieux à végétation arbustive
- Eaux

Une opération programmée d'amélioration de l'Habitat (OPAH) concerne des zones urbaines, péri-urbaines ou rurales présentant un bâti dégradé voire indigne. Sa mise en œuvre est soumise à étude préalable.

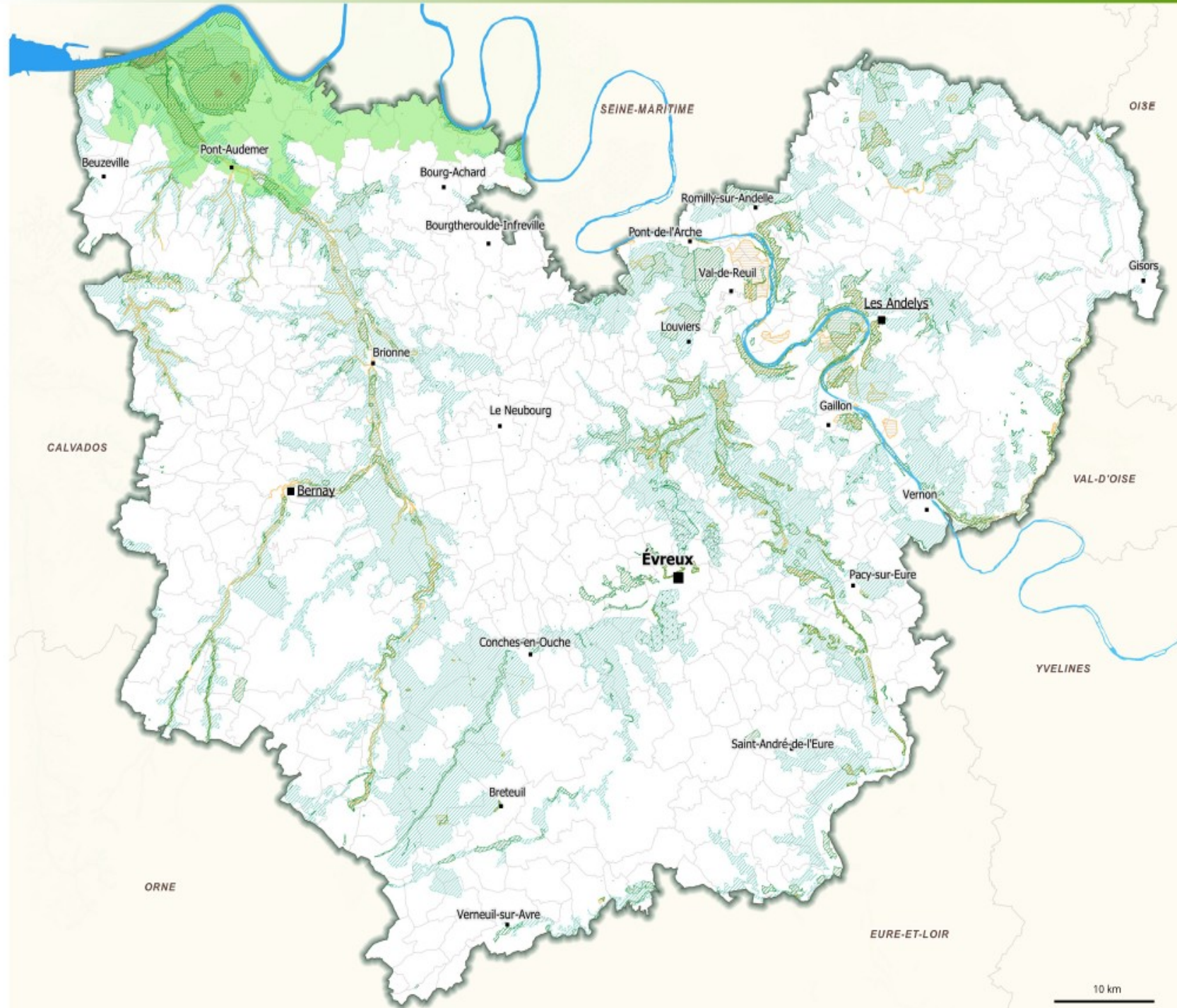
Un programme d'intérêt Général (PIG) a pour but de promouvoir des actions sur l'habitat existant à une échelle plus localisée (c'est à dire hors des projets de ville ou de quartier). Sa mise en œuvre n'est pas soumise à études préalable.

L'Action Coeur de Ville (ACV), quant à elle, a pour but la revitalisation des villes moyennes par le biais d'une consultation entre les acteurs locaux, régionaux et nationaux.

- Préfecture
- Sous-Préfecture
- Chef-lieu de canton
- Limite OPAH
- Communes
- Communautés concernées par:
- ★ Action Coeur de Ville
- ★ Opération de revitalisation de territoire
- Commune concernée par:
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat:
- PIG
- OPAH
- En réflexion
- OPAH : étude pré-opérationnelle
- OPAH en cours
- OPAH RU à venir
- projet de fusion



La biodiversité du département se concentre dans les vallées et zones humides, les milieux forestiers et les rochers calcaires. La basse vallée de la Seine constitue un espace particulièrement riche en habitats et espèces.



- Préfecture
- Sous-Préfecture
- Chef-lieu de canton
- Commune
- ▨ Forêt de protection
- ▨ Site Natura 2000
- ▨ Réserve naturelle (nationale et régionale)
- ▨ Parc Naturel Régional
- ▨ ZNIEFF de type I
- ▨ ZNIEFF de type II

L'Eure s'inscrit dans le mouvement national de développement local des énergies renouvelables.

Avec son agriculture, ses forêts et sa géographie, le département dispose d'un potentiel pour développer la méthanisation, l'énergie solaire et éolienne et les chaufferies au bois.

L'accompagnement des porteurs de projets et des collectivités est un enjeu important pour permettre un aménagement durable et équilibré des installations d'énergie renouvelable sur notre territoire

- Préfecture
- Sous-Préfecture
- Chef-lieu de canton
- Communes
- Forêt
- ⚡ Parc éolien
- ☀ Centrale Photovoltaïque
- ☀ Photovoltaïque au sol
- 🔥 Chaudière bois
- 🔥 chaudière bois (>= 1MWh)
- 🌱 Méthanisation
- 🌱 Cogénération
- 🌱 Autre
- 💧 Hydroélectricité
- 💧 concession hydroélectrique

